

Publications des départements et des offices de la Confédération

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 12-000851 / 52141140
Caran d'Ache SA, 1226 Thônex
Atelier Préparation et Finition des pâtes
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H, 6 F
02.09.2012–01.09.2015 (Nouveau permis)
- 12-000855 / 52141140
Caran d'Ache SA, 1226 Thônex
Atelier d'Injection Plastique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H, 6 F
02.09.2012–01.09.2015 (Renouvellement)
- 12-000903
Le Shop S.A., 1024 Ecublens VD
dépôt
Besoin particulier de consommation
140 H, 120 F
15.07.2012–15.07.2015 (Renouvellement)
- 12-000916 / 52004162
BASF Pharma (Evionnaz) SA, 1902 Evionnaz
Laboratoires QC / Pilot_Kilolab
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
37 H, 19 F
01.08.2012–31.07.2015 (Renouvellement avec modification)
- 12-000923 / 60605948
MAT Securitas Express S.A., 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Geldautomaten Team
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H, 1 F
01.09.2012–31.08.2015 (Nouveau permis)

- 12-000941
Jacques Allemann SA, 2555 Brügg BE
laminage et tréfilage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 6 F
01.10.2012–30.09.2015 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 12-000921 / 0
BAUD Industries Suisse SA, 2126 Les Verrières
Atelier de décolletage: Affutage d'outils, contrôle et réglage des machines
toutes les 3 heures
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
16.08.2012–15.08.2015 (Renouvellement)
- 12-000947 / 53520874
Redel SA, 1450 Ste-Croix
Décolletage CNC
Horaire indispensable pour des raisons techniques
8 H
20.08.2012–20.08.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-000938 / 52042236
Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod
usines 1, 3, 4, 5, 6 et 7: divers secteurs/ateliers de fabrication de câbles
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
110 H
11.09.2012–10.09.2015 (Renouvellement)
- 12-000861 / 51963020
Comadur SA, 1784 Courtepin
Produktion von Saphirkristallen
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 H
01.09.2012–31.08.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-000852 / 52141140
Caran d'Ache SA, 1226 Thônex
Conciergerie/Surveillance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
02.09.2012–01.09.2015 (Nouveau permis)

- 12-000940 / 64862176
Semtech Neuchâtel Sàrl, 2000 Neuchâtel
Production / Test
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
3 H
01.09.2012–31.08.2015 (Renouvellement avec modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 LTr 1)**

- 12-000843 / 0
Nestec SA GLOBE Business Excellence GC-Central Support Center, 1800 Vevey
intervention de dépannage pour le centre de gestion du réseau informatique
du BTC
Horaire indispensable pour des raisons techniques
6 H, 1 F
01.07.2012–30.06.2014 (Nouveau permis)
- 12-000846 / 0
Nestlé Business Service SA, 1800 Vevey
intervention de dépannage pour le centre de gestion du réseau informatique
du ISIT
Horaire indispensable pour des raisons techniques et économiques
9 H, 2 F
01.07.2012–30.06.2014 (Nouveau permis)
- 12-000893 / 65833365
Equinix (Switzerland) Sàrl, 1204 Genève
Datcenter: Intervention lors des problèmes techniques sur les installations
Horaire indispensable pour des raisons techniques
13 H
01.05.2012–30.04.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 12-000860 / 40036611
Manufacture Jaeger-LeCoultre, Branch of Richemont International SA,
1347 Le Sentier
remontage des montres en observation
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
1 H
01.10.2012–30.09.2015 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

– 12-000939 / 52042236

Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod

usine 1: secteur métallurgie.

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

8 H

11.09.2012–10.09.2015 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

8 août 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail